

Cellieu



1997



Constructions Mécaniques et Médicales

Rue E. Beaune
Z.I. du Puit Camille
42000 Saint-Étienne
Tél. : 77.38.74.15
Fax : 77.41.03.56

SOMMAIRE

Pages

- 1 Le mot du Maire
- 2 Calendrier des manifestations 97
- 3 Syndicat Intercommunal des Roches
- 4/5/6 Compte rendu des réunions du conseil municipal
- 7 Démarches administratives
- 8 A 45
- 9 Conseil communal de "jeunes" - Hauteur des haies - Assainissement - Toujours les plaintes !
- 10 Budget
- 11 Syndicat des eaux Cellieu Chagnon
- 12/13 Détail de facture
- 14 Urbanisme
- 15 Ordures ménagères
- 16 Association des sports mécaniques
- 17 Maison pour tous - Ecoles publiques de Cellieu
- 18 Jouez avec la J.S.C.
- 19 Fête Champêtre du 25 août 1996
Restaurant scolaire
- 20/21 Regard sur l'école Saint-Joseph
- 22 Comité des fêtes - Projets 1997
Club Loisirs et Amitiés
- 23 Permanences - Etat Civil - "Vous avez 17 ans"
- 24 Solutions



MONTEILLER Bernard

LA CHATAIGNIERE CELLIEU
42320 LA GRAND CROIX

Tél. 04 77 20 73 16
Fax 04 77 20 78 30

TRAVAUX DE BÂTIMENT

**Maçonnerie
Rénovation**

Jean-Claude FAYOLLE

CELLIEU
42320 LA GRAND'CROIX
Tél. 04 77 20 89 18

DUHAYOT COIFFURE

**Rue des Hortensias
CELLIEU**

TÉL. 04 77 73 10 18

Ouvert : mercredi - vendredi - samedi

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS ORGANISEES EN 1997

Salle Polyvalente :

Janvier :

Vendredi 10 ; Assemblée Générale du Moto-Cross

Samedi 18 : Bal Folk de la Maison pour Tous

Samedi 25 : Belote du Sou des Ecoles

Février :

Samedi 15 : Loto de la J.S.C.M

Vendredi 21 : Carnaval

Mars :

Lundi 31 : Remise des prix de la marche "Ces lieux en fleurs"

Avril :

Samedi 5 : Repas dansant du Karaté

Mai :

Samedi 10 et Dimanche 11 : Vente de plantes par l'OGEC

Samedi 24 et Dimanche 25 : Vente de plantes par l'OGEC

Juin :

Samedi 7 : Portes ouvertes de la MPT

Vendredi 27 : Assemblée Générale de la JSC

Dimanche 29 : Exposition Fête de la Cerise

Septembre :

Samedi 6 : Assemblée Générale de la MPT

Octobre :

Vendredi 24 : Assemblée Générale du Comité des Fêtes

Samedi 25 et dimanche 26 : Vente de plantes par l'OGEC

Novembre :

Samedi 15 : Repas dansant de la JSC

Dimanche 23 : Loto du Sou des Ecoles

Samedi 29 : Belote de Loisirs Amitiés

Dimanche 30 : Repas 3^e Age offert par C.C.A.S.

Décembre :

Dimanche 14 : Repas Loisirs Amitiés

Samedi 20 : Arbre de Noël du Sou des Ecoles

Dimanche 21 : Arbre de Noël de l'OGEC

Dimanche 27 : Belote de la J.S.C.

Manifestations extérieures :

Mars :

Lundi 31 : Marche "Ces lieux en fleurs"

Juillet :

Dimanche 6 : Moto-Cross

Septembre :

Dimanche 7 : Kart-Cross

Aire des "Roches"

Avril :

Samedi 12 : Fête de la Bière

Dimanche 27 : Troc-Puces du Sou des Ecoles de Cellieu

Mai :

Samedi 3 et Dimanche 4 : Ball-Trap Société de Chasse de Chagnon

Samedi 17 : Tournoi de la J.S.C.

Dimanche 18 : Tournoi de la J.S.C.

Juillet :

Samedi 26 : Pétanque de la Société de Chasse de Chagnon

Août :

Dimanche 31 : Fête Champêtre

Septembre :

Samedi 6 : Tournoi critérium JSC

Vendredi 12 : Pétanque Sou des Ecoles de Cellieu

Octobre :

Dimanche 5 : Fête du Vin Nouveau

BOUCHERIE Bayle



CHARCUTIER - TRAITEUR

33 rue L. Pasteur - LA GRAND'CROIX

Tél. 04 77 73 24 34

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
Serge BONNARD

Rénovation électrique - Chauffage électrique
Electricité agricole - Dépannage brûleur mazout
Dépannage électrique chambre froide -

ZI La Péronnière- 42320 LA GRAND-CROIX
Tél. : 04 77 73 01 73 ou 06 09 80 62 01 pour urgence

Fax 04 77 73 20 09

Alphapage / 36 60 60 code - 200 83 84

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ROCHES

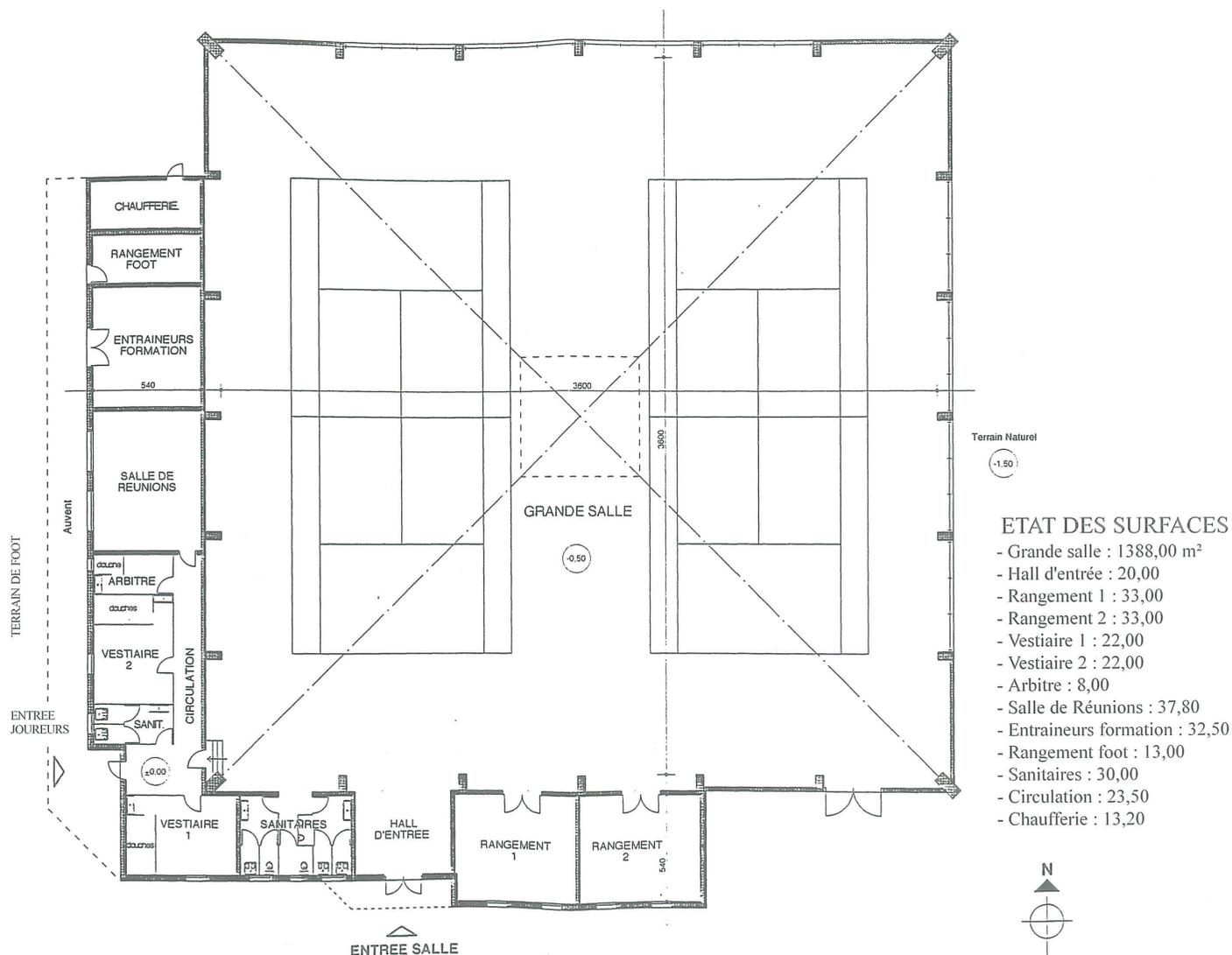
Dans le Bulletin 1996 nous avons évoqué le projet de construction d'une salle de sports. Où en est ce projet ?

Le 22 février 1996 le Conseil Syndical a approuvé l'avant projet de construction d'une salle OMNISPORTS POLYVALENTE.

L'ensemble de ce dossier a été déposé au conseil général pour être inscrit dans le cadre des grands ensembles sportifs Budget 1997 pour solliciter une aide financière pour sa réalisation.

Dans cette perspective tout laisse espérer le début des travaux pour le 2^e semestre 1997. Le coût global est estimé à 3 750 000 HT pour un ensemble de 1676 m² couvert.

Cette réalisation permettra aux clubs d'avoir des équipements plus adaptés et aux associations plus de facilités pour organiser leurs manifestations.



COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

LE 11 DECEMBRE 1995 :

- **Droit de place** : fixé à 10 F par emplacement alloué et par marché.
- **Création d'une Communauté de Communes** à l'échelle de l'agglomération stéphanoise : devant le manque d'informations, le conseil municipal ne peut délibérer dans les délais impartis.
- **Affectation de l'excédent 94 du service assainissement** : la somme de 11 926, 12 F correspondant à l'excédent est affecté en investissement pour couvrir le déficit de cette section.
- **Dérogation pour permis de construire** : implantation d'un abri de jardin à moins de 15 mètres de reculement par rapport au C.D. 106.
- **Acquisition maison Canale** : la proposition faite par la famille s'élève à 280 000 F, le conseil accepte cette offre.

DU 5 FEVRIER 1996 :

- **Projet de création d'un conseil communal de jeunes** : une commission de 5 élus est nommée, en vue de l'élaboration d'un questionnaire pour sondage auprès des jeunes.
- **Refus de scolariser un enfant à l'extérieur** : notamment sur la commune de Saint-Paul-en-Jarez, car les écoles de Cellieu ont une capacité d'accueil suffisante et bénéficient d'un service garderie et cantine.
- **Demande de participation au remboursement de l'emprunt de la halle des sports du Lycée Claude Lebois** est refusée coût réclamé à la commune 8 908, 06 F.

DU 25 MARS 1996 :

- **Travaux d'assainissement 2^e Tranche de la Jusserandière** : l'estimatif de l'entreprise MONTAL de Bonson est retenu pour un montant de 721 777,65 F H.T.
- **Demande de subvention par l'USEP** : une somme de 500 F est allouée.

• **Communauté de Communes de l'agglomération stéphanoise** : le coût de l'adhésion pour la commune s'élève à 35 F par habitant. Il est décidé d'attendre un an, pour voir si la commune intègre cette nouvelle structure.

• **Compte administratif 95**

- *du service d'assainissement* :

investissement : Dépenses : 1 284 659,37 F
Recettes : 1 129 306,67 F
soit Déficit : 155 352,70 F
exploitation : Dépenses : 330 608,83 F
Recettes : 386 896,46 F
soit Excédent : 56 287,63 F

- *de la commune* :

fonctionnement : Dépenses 3 793 188,27 F
Recettes : 3 957 163,48 F
investissement : Dépenses : 1 741 287,98 F
Recettes : 1 998 660,14 F
soit excédent : 257 372,16 F

• **Vote des quatre taxes** : les taux restent inchangés.

TH 11,56 % TFB 15,38 % TFNB 55,88 % ;
TP 14,17 %

• **Subventions accordées** : 500 F à l'association de défense du site de Cellieu ; 18 000 à l'A.F.R. de Cellieu correspondant à la prise en charge du J7 de Thonnérieux-La Châtaignière ; 90 F par élève fréquentant l'école municipale de musique de Grand-Croix.

• **Contribution 96 au Syndicat du Pays du Gier** : Le conseil municipal est favorable à la fiscalisation de cette contribution, soit 24 120 F.

• **Participation aux travaux du collège du Dorlay** : il est accepté de verser la somme de 11 029,50 F au titre des travaux réalisés pour le programme 93

• **Cotisations 96 à l'Agence de l'Urbanisme EPURES** :

le conseil refuse de cotiser à cette agence, soit une économie de 12 370 F

• **Approbation du Budget Primitif 96** :

- *de la commune* : il s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 3 500 057 F et en section d'investissement à la somme de 982 063,30 F.

- *du service assainissement* : il s'équilibre en section d'exploitation à 363 000 F ; quant à

la section d'investissement, elle s'équilibre à 1 626 796,08 F.

• **Surtaxe d'assainissement** : elle est portée à 2,50 F le m³ d'eau consommé, au lieu de 1,25 F.

• **Vote d'une subvention d'équilibre pour le service assainissement de la Commune** : ce budget annexe à celui de la commune doit s'équilibrer. Pour ce faire, il est décidé de prélever une somme de 200 000 F du budget.

• **Financement des investissements 96** : il est décidé de réaliser un emprunt de 500 000 F pour financer les travaux d'assainissement.

Dossier de subvention :

-Le devis de l'entreprise COLOMB de Saint-Chamond pour la pose de défenses de baies au bâtiment mairie est accepté soit 26 132 F H.T.

-Les devis pour la réfection de la cantine de l'école du "Calvaire", pour un montant total s'élevant à 75 402,40 F H.T. sont acceptés en vue de solliciter une subvention auprès du Conseil Général.

• **Demande de participation aux frais de la halte-garderie de Rive-de-Gier** est refusée.

Voirie Centre-Bourg : dossier de consultation des entreprises pour l'aménagement du tour du village, réfection chaussée du Chemin de Ronde, Rue des Amandiers et des Hortensias, travaux estimés à 372 043 F H.T.

Il est décidé de confier le suivi des travaux à la D.D.E. pour un coût de 17 188 F H.T.

DU 13 MAI 1996 :

• **Adhésion de la Commune de Dargoire au Syndicat Intercommunal d'assainissement de la M.G.V.** acceptée par le conseil.

• **Convention passée avec l'école de musique de la M.J.C de Saint-Chamond** : le conseil accepte de passer une convention mais ne souhaite pas donner une participation par élève

• **Frais de déneigement** : une demande de subvention est déposée. Montant de la dépense 15 868,26 F, sans compter l'achat et le transport du sel.

**Le Jardin de Rigaudin
Bonnier-Prost**
S.A.R.L. Capital 50000 F

*Plantes à massif
Entretien Parc et Jardins
Paysagiste toutes tailles, élégance*

4, chemin de Rigaudin
42400 Saint-Chamond
Tél. : 04 77 22 28 11

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
Volailles - Lapins

J. GOUDET

46, rue Louis Pasteur - 42320 GRAND-CROIX
Spécialités : Jambons crus, Jambonettes,
Saucissons, Jésus, Rosettes, Pâté de campagne

Tél. 04 77 73 26 64

- **Salle Polyvalente** : il est décidé de refaire peindre le sol, coût de la dépense 23 275 F H.T.
- **Bâtiment Cure** : suite à une consommation élevée de fuel, le conseil municipal souhaite faire effectuer l'isolation des combles.
- **Autoroute 45** : le conseil municipal est favorable à la création d'une association des élus, au niveau du Département de la Loire . Mr VILLARD Marcel sera le représentant et M. GOY Jean-Michel son suppléant.
- **Inscription d'un enfant de la Grand' Croix à l'école de Cellieu** : le maire du lieu du domicile ayant refusé de donner son accord, le conseil municipal ne peut accorder cette inscription.
- **Voirie : Aménagement du Tour du Village** : le marché négocié à passer avec la société Chimique de la Route de Saint-Etienne, pour un montant de 440 446,88 F T.T.C. est accepté.

LE 7 JUIN 1996 :

- **Contrat Petite Enfance** : il est exposé les dispositions à la signature de ce contrat. La Caisse d'Allocation Familiale subventionne les dépenses qui peuvent être engagés par les Commune pour les jeunes de 0 à 6 ans. Le conseil municipal souhaite attendre d'autres informations.
- **Participation aux Grosses réparations au collège du Dorlay** : Suite aux travaux réalisés au titre du programme 96, la participation réclamée à la commune en fonction du nombre d'enfants, qui y sont scolarisés, s'élève à 643,60 F.
- **Rapports annuels sur l'exercice 95** : ces rapports concernant les services d'eau et d'assainissement sont acceptés.
- **Contribution de la commune au titre des eaux pluviales** : il est décidé d'allouer une contribution au titre des eaux pluviales au budget du service d'assainissement. Une somme de 126 108,32 F sera donc prise sur le budget de la Commune.
- **Coordonnateurs santé-sécurité** : il est donné lecture du courrier de mécontentement du Maire de Lorette sur la loi faisant obligation de nommer des coordonnateurs santé-sécurité, dès que deux entreprises interviennent sur le même secteur de travaux. Le conseil de travaux est favorable pour demander l'abrogation de cette nouvelle législation.
- **Syndicat Aqueduc Romain du Gier** : accord pour que ce syndicat d'études de-

viennne un syndicat de réalisations. Les statuts modifiés sont acceptés. M. SABATIER reste le délégué titulaire et Mme FONTAINE sa suppléante.

• **Modification des modalités d'établissement des impôts directs locaux** : suite à la circulaire des impôts, il est décidé de maintenir :

- le dégrèvement pendant 2 ans, à compter de leur installation, de 50 % des cotisations de la taxe foncière non bâtie exploitée par des jeunes agriculteurs, remplissant les conditions,
- l'exonération pendant 2 ans pour les médecins et les auxiliaires médicaux qui exercent pour la 1ère fois à titre libéral,
- l'exonération de deux ans pour les entreprises nouvelles exonérées d'impôts sur les bénéfices.

LE 5 JUILLET 1996 :

- **Voirie - Programme 97** : en vue de solliciter une subvention auprès du Conseil Général, il est déposé un dossier pour les travaux de réfection des voies communales que la commune souhaite programmer. La dépense totale est estimée à 373 397,50 F H.T.
- **Réfection d'un mur de soutènement** : le devis fait par les services de la D.D.E. pour la reconstruction du mur de soutènement situé Rue des Amandiers est accepté. Une demande de subvention sera sollicitée sur une dépense H.T. s'élevant à 124 000 F.
- **Participation aux dépenses des écoles de Saint-Chamond** : le conseil municipal refuse ayant une capacité suffisante dans ses écoles maternelles et primaires.
- **Rapport annuel de 95 du Syndicat d'Assainissement de la MVG** : Ce rapport doit être présenté à chaque conseil des communes adhérentes. Il est accepté à l'unanimité.
- **Ramassage Scolaire : demande de financement du J7 de Thonnérioux** : compte tenu de la participation des familles, l'association familiale demande à la municipalité de prendre en charge la somme de 33 528 F. Le conseil municipal ne peut prendre en charge cette dépense et décide de revoir avec les dirigeants, si une solution ne pourrait pas être trouvée.
- **Aqueduc du Gier** : il est fait part qu'un chantier de jeunesse et reconstruction pour débroussailler un sentier accédant à l'Aque-

duc se déroulera sur les communes de Chagnon et Génilac.

• **Commission "Enfance-Jeunesse" du Syndicat du pays du Gier**

Il est fait part du projet de création d'un chantier intercommunal, pour permettre l'insertion professionnelle de jeunes. Il est décidé de déposer un dossier pour l'aménagement de sentiers pédagogiques et l'entretien des 5 sentiers de promenade existants.

• **Conseil Communal de Jeunes** : une information sera faite à toute la population. Il est décidé que 7 jeunes seront à élire.

• **OPAH** : une nouvelle opération, concernant l'amélioration de l'habitat sera mise en œuvre par le Syndicat du Pays du Gier et débutera en 97. La commune de Cellieu est intéressée et s'est inscrite.

• **Dérogation pour scolariser des enfants de Grand' Croix à l'Ecole de Salcigneux** : le conseil ne peut donner un avis favorable, le maire du domicile ayant refusé cette dérogation.

• **Ecole Municipale de Musique de la Grand' Croix** : il est proposé de reconduire la convention, sinon la participation réclamée aux parents sera plus élevée.

Aucune décision n'est prise.

• **Contrat d'affermage pour l'eau** : M. LAURENT, président du syndicat des eaux fait part que le contrat d'affermage pour l'eau a été renégocié.

La proposition de la Société Lyonnaise a été retenue.

DU 26 AOUT 1996 :

• **Ramassage scolaire J7 de Thonnérioux** : suite à une rencontre avec les parents concernés pour connaître leur position, cinq foyers ne peuvent assumer la dépense de 940 F par an et par enfant. La commune ne pouvant supporter la dépense de ce service. Ce ramassage est supprimé.

Lotissement du "Gros Buisson" : les travaux de finition vont être réalisés fin septembre, début octobre.

Assainissement "La Jardière" : l'avant projet sommaire réalisé par la D.D.A. est accepté pour un montant de 825 000 F.

La maîtrise d'œuvre sera confiée aux services de la D.D.A. Un dossier de demande de subvention sera déposé.

Ecole de musique de la Grand' Croix : l'avenant n°1 à la convention est approuvé.

FTP

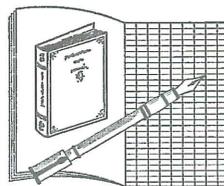
FONT TRAVAUX PUBLICS
Le Mazet - 69590 LARAJASSE
Tél. 04 78 48 42 93 - Dépôt : 04.78.44.51.10
Télécopie : 04 78 44 33 47

Terrassement
Assainissements
Adductions d'eau - Forage
Tir de mine - Débroussaillage
Location compresseurs
Benues préneuses - Brise-roche

IMPRIMERIE — LIBRAIRIE — PAPETERIE

J.-P. BORDRON

50, RUE DE LA RÉPUBLIQUE
42400 SAINT-CHAMOND



FOURNITURES SCOLAIRES
FOURNITURES DE BUREAUX

Télécopie 04 77 22 90 75 - ☎ 04 77 22 01 55 - C.C.P. Lyon 236-93 B

La participation de la commune, soit 90 F par enfant, est reconduite.

Conseil communal des jeunes : il est donné lecture de l'information à distribuer aux habitants. Devront se faire inscrire en Mairie, les jeunes nés entre le 01 01 1984 et le 31 12 1986

Convention pour l'installation d'un poste de transformation du courant électrique à Mulet : la commune accepte de mettre à disposition du terrain communal pour permettre l'implantation de ce poste de transformation. La convention à passer entre le SIEL et la commune est acceptée.

LE 30 SEPTEMBRE 1996 :

Conseil communal des Jeunes : devant le manque de mobilisation des jeunes. Seulement 7 réponses. Le projet est annulé.

Budget supplémentaire 96

De la commune : il s'équilibre à 274 190,54 F pour la section de fonctionnement. Compte tenu des reports, la section d'investissement s'équilibre à 913 484 F.

Du service d'Assainissement : la section, d'exploitation s'équilibre à 150 581,32 F. La section d'investissement s'équilibre à 441 310,05 F.

De plus l'excédent d'exploitation de 95, soit 56 287,63 F est affecté en priorité à la couverture du déficit d'investissement.

Achat de la Maison Canale : les domaines ont estimé cet immeuble à 215 000 F, les propriétaires ont trouvé un acquéreur pour un montant de 290 000 F. La commune ayant un droit de préemption, si elle s'aligne à cette proposition, elle peut devenir propriétaire

mais il faut motiver la délibération. Il est donné lecture du courrier de la D.D.E. expliquant le motif de cette acquisition.

Vérification des équipements sportifs : des devis ont été demandés auprès des organismes compétents pour la vérification des cages de football, panier de basket et toboggan. Il faut compter environ 250 F par appareils.

Fleurissement : il est fait part du projet de création d'une association loi 1901 pour s'occuper du fleurissement sur la commune.

Contrat d'affermage pour l'eau : il est fait part que le nouveau contrat prend effet au 1^{er} Septembre 1996. Il est donné les nouveaux tarifs.

DU 19 NOVEMBRE 1996 :

Contrat Global de développement : ce contrat prendra effet après le Pacte Urbain. Il est valable pour 5 ans. La participation communale s'élèvera à 2,38 par hab. avec la possibilité d'avoir des aides financières de la région.

Le conseil accepte à l'unanimité l'adhésion à ce contrat global proposé par le Syndicat du Pays du Gier.

Contrat "Petite Enfance" du Syndicat du Pays du Gier : il est décidé d'élargir les compétences du CIAS du Pays du Gier, en vue de lui confier la gestion des relais petite enfance.

Examen de l'aménagement de la place de Verdun : ce dossier est accepté pour inscription à la programmation du pacte du Pays du Gier, est accepté par 13 voix et 2 abstentions, M. SABATIER aurait souhaité un débat avant que le projet établit par la DDE

soit soumis au conseil.

Ouverture des buvettes sur les stades : la mention demandant au gouvernement de revenir sur la loi EVIN, proposée par les maires est acceptée. Elle sera transmise à dix autres municipalités.

Frais de scolarisation pour des enfants scolarisés à l'extérieur : le conseil municipal refuse les participations réclamées par les Maires de l'Horme et de Saint-Chamond. Capacité d'accueil suffisante dans nos écoles.

Frais de fonctionnement de la Halle des Sports de La Grand'Croix : La participation réclamée est acceptée et s'élève à 3 534,45 F.

Adhésion des Communes au SIEL : 119 communes demandent la dissolution des Syndicats Primaires auxquelles elles appartiennent et demandent leur adhésion directe au Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Loire. Le conseil accepte.

Autoroute A 45 : une nouvelle proposition de motion est faite. Il est également fait part du courrier proposé par l'association de défense du site de Cellieu à adresser par la municipalité à Monsieur le ministre des transports. Aucune décision n'est prise.

Projet de création d'une communauté de communes : il est fait part de ce projet mené par la municipalité de Rive de Gier pour une communauté de communes de la basse vallée du Gier. Monsieur le Maire assistera aux réunions préparatoires.

mosnier Imprimerie
papeterie
cadeaux

Fournitures
de Bureaux
et scolaires

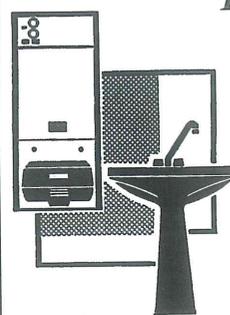
Spécialiste Faire Part mariage naissance

38, rue Jean-Jaurès RIVE-DE-GIER

Tél. 04 77 75 01 08

57, rue de la République SAINT-CHAMOND

Tél. 04 77 29 09 34



THIERRY ROSSILLOL

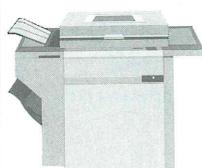
**PLOMBERIE
ZINGUERIE
CHAUFFAGE
SANITAIRE**

**Dépannage rapide
Devis gratuit**

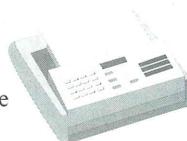
53, rue de la République
42400 SAINT-CHAMOND

☎ 04 77.22.03.77 - Fax : 04 77.31.92.32

EVOLUTION 42
MITA COPIEURS



une gamme complète de
copieurs, télécopieurs,
duplicopieurs...



5, rue Fougerolles - 42100 SAINT-ÉTIENNE
Tél. : 04 77 41 48 69 - Fax : 04 77 37 75 78

Gier Enseignes
GIER ENSEIGNES

**Publicité peinte et adhésive
Véhicules-façades-calicots
Panneaux et caissons lumineux**

102 Rue Louis PASTEUR
42320 LA GRAND'CROIX

Tél. : 04 77 73 31 41
Télécopie : 04 77 73 24 93

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

| Nature du document | Où l'obtenir | Pièces à fournir | Durée de validité |
|--|---|---|--|
| Fiche individuelle d'Etat Civil | Dans toutes les Mairies | Livret de Famille ou acte de naissance ou carte d'identité en cours de validité | 3 mois |
| Fiche familiale d'Etat Civil | Dans toutes les Mairies | Livret de Famille | 3 mois |
| Ces actes peuvent être obtenus par écrit. Joindre une enveloppe timbrée, libellée à vos noms et adresse. | | | |
| Acte de naissance (*) | Mairie du lieu de naissance | Pièce d'identité ou livret de famille | 3 mois (*) |
| Acte de mariage (*) | Mairie du lieu de mariage | Livret de famille | |
| Acte de décès (*) | Mairie du lieu de décès | Livret de famille du défunt | |
| Déclaration de reconnaissance | Dans toutes les Mairies | Pièce d'identité des déclarants | |
| Déclaration de Naissance | A faire dans les 3 jours Mairie du lieu de naissance | Livret de famille, pièce d'identité, justificatif du médecin accoucheur. | |
| Déclaration de décès | A faire dans les 24 h Mairie du lieu de décès | Livret de famille ou pièce d'identité du défunt | |
| Carte nationale d'identité française | Mairie du domicile | Acte de naissance, 2 photos non découpées, timbre fiscal 150 F, empreinte digitale (index gauche). Si vous êtes nés à l'étranger ou de parents étrangers, il faut demander un certificat de nationalité française auprès du tribunal d'Instance de Saint-Etienne | 10 ans Attention le délai d'obtention est de 1 mois. |
| Passeport | Mairie du domicile | Carte d'identité, livret de famille, 2 photos, timbre fiscal 350 F Possibilité d'inscrire gratuitement les enfants de -15 ans. Fournir simplement leurs 2 photos. | SANS délai d'obtention sous quinzaine |
| Visa | Consulat ou Ambassade du pays de destination | Produire passeport en cours de validité + documents divers suivant les pays | Variable |
| Sortie du territoire | Mairie du domicile | Pièce d'identité et livret de famille des parents | Variable mais n'excède pas 6 mois. |
| Certificat de concubinage ou de vie commune | Mairie du domicile | Pièce d'identité + 2 témoins non parents | Attention ce document n'a aucune valeur juridique. Une simple déclaration sur l'honneur des deux concubins suffit. |
| Extrait du casier judiciaire (bulletin N°3) | Casier judiciaire national 107, rue du Landreau 44079 Nantes Cedex 01 | Faire lettre de demande +1 fiche d'état civil et une enveloppe timbrée à vos noms et adresse. | 3 mois |

(*) Pour les personnes dont les actes ont été enregistrés à l'étranger, en faire la demande au :Ministère des Affaires Etrangères
Sous-direction de l'Etat Civil
11, rue de la Maison Blanche - 44941 Nantes Cedex 9

A 45

Aujourd'hui, le projet en est toujours au stade des études : 2 fuseaux ont été délimités avec plusieurs variantes à l'intérieur de ces fuseaux.

La consultation officielle des services de l'état puis des élus et associations aura lieu au cours du 1^{er} semestre 97.

La décision ministérielle fixant le fuseau du km sera prise au cours de l'été 97.

Durant cette année, les élus sont restés attentifs à l'avancement de ce projet.

-Le 25 septembre 1995, une motion était votée par le conseil municipal. Que s'est-il passé après ?

-Nous avons obtenu que les communes rurales soient représentées au sein du comité de pilotage par M. Poncet (Maire de Saint-Romain-en-Jarez).

-M. Villard Maire a assisté à toutes les réunions faites pour les élus.

-Des représentants élus ont participé aux 2 manifestations :

celle du 1er juin 1996 à Saint-Maurice-sur-Dargoire et du 19 octobre 1996 à Saint-Etienne.

-Toutes les informations reçues en mairie ont été communiquées à l'association de défense du site de Cellieu.

-Une délibération a été prise le 13 mai 1996 pour la création d'une association des élus.

-Le 18 novembre 1996 de nombreux élus municipaux étaient présents au débat où M. Villard maire était un des intervenants.

A l'avenir, nous resterons vigilants à l'égard de ce projet en défendant les intérêts de la commune en prenant en compte les intérêts généraux.



**TRAVAUX
ROUTIERS**

SCR

SOCIÉTÉ CHIMIQUE DE LA ROUTE

81, rue Jean Huss
42002 Saint-Étienne
Tél. 04 77 25 33 84

INFORECO

INDUSTRIELLE FORÉZIENNE DE COMMERCE

UN PARTENAIRE POUR VOTRE ENTREPRISE
dans les domaines de :

Chaînes de manutention - Construction mécanique
Découpage - Distribution de produits non ferreux
Forge Libre 20 tonnes + Acier + Alu
Plastiques industriels - Pièces usinées

J. Courtine Matériaux frittés - Découpage

4A, Cours Marin, résidence l'Onzion
42152 L'HORME

Tél. 04 77 31 21 21 - Télécopie 04 77 22 63 33
Tél. Voiture 06 77 88 24 08

THEVENON S.A.R.L.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

TRANSPORTS

Votre partenaire dans le pays du Gier

St Paul-en-Jarez Saint-Chamond Rive-de-Gier
Tél. 04 77 73 21 26 Tél. 04 77 22 25 30 Tél. 04 77 75 18 40
Fax 04 77 73 23 40 Fax 04 77 75 96 89

Au Jardin Fleuri

MM. J.-P. et B. GAY

Successeurs de M. QUIBLIER

POMPES FUNÈBRES

Flours - Plantes - Compositions Florales

50, RUE PASTEUR
42320 LA GRAND'CROIX
TÉL. 04 77 73 22 53



SERVICE INTERFLORA



DEGRUEL S.A.

Travaux Publics

2, chemin de Bujarret - 42400 St-Chamond
Tél. 04 77 22 15 69
FAX 04 77 29 07 83

- Terrassements
- Travaux de voirie
- Fourniture d'enrobés à froid et graviers
- Confections de revêtements en enrobés pour accès villas, usines, etc.

Conseil communal de "jeunes"

En juin 95 une demande était faite auprès du conseil municipal pour la création d'un conseil communal de jeunes.

Après avoir pris des renseignements auprès des communes ayant une telle structure, un sondage était fait dans les familles ayant des enfants nés entre le 01/01/84 et le 31/12/96. Une trentaine de réponses favorables nous sont parvenues.

Le conseil municipal décidait de procéder à des élections le 19 octobre 1996 pour élire un conseil de 7 membres. Les familles concernées devaient faire inscrire leur enfant en mairie avant le 21/12/96.

A cette date n'ayant enregistré que 7 inscriptions dont seulement 4 éligibles, le conseil municipal a décidé de ne pas procéder aux élections.

Cette idée sera peut-être reprise ultérieurement.

Assainissement

Cette année, le raccordement des secteurs de :

la Jusserandières, une partie de Coutange, la Combe, la Picote, les Boissonnanches (Ecole - Atelier de distillation) a été bouclé. Le montant des travaux s'est élevé à environ 1 million de F H.T. en 1995 et 800 000 F H.T. en 1996.

En 1997, nous projetons de réaliser les travaux dans le secteur de la Jardière pour un montant de 900 000 F H.T.

Les lois sur l'assainissement imposent un assainissement général avant le 31 décembre 2005.

Dans cette perspective, nous devons poursuivre l'effort déjà entrepris. Les prochaines tranches s'orienteront vers la Cognetière, la Jallière et le Trève.

Pour la hauteur des haies

D'après le code civil :

- si les arbres dépassent 2 mètres de hauteur, il faut qu'ils soient plantés à 2 mètres de la ligne séparative.
- si leur hauteur ne dépasse pas les 2 mètres, ils doivent être plantés à 50 cm de la limite.
- quant aux branches, elles ne peuvent pas empiéter sur la propriété riveraine.

Toujours les plaintes !

Nous vous rappelons donc les quelques consignes ci-dessous :

Pour le bruit :

L'arrêté préfectoral stipule que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon à moteur thermique, moteurs diesel pour arrosage, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, etc... ne peuvent être utilisés que

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30.
- les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

RADIO - TÉLÉVISION - ÉLECTRO-MÉNAGER
VENTE - DÉPANNAGE

GUINAND - RIOU - SERET

6, rue du Pré Château - 42400 SAINT-CHAMOND
☎ 04 77 31 72 12 - 04 77 22 06 97

HI-FI - VIDÉO - ANTENNE - ANTENNE SATELLITE



INTERMARCHÉ

Les Mousquetaires de la Distribution

RUE DU PLAT DU GIER
42152 L'HORME

La qualité,

Les prix,

La fraîcheur.

Budget

Nous gardons à l'esprit le souci de ne pas alourdir les charges communales tout en poursuivant les investissements nécessaires pour améliorer la qualité de vie des Cellieutaires : écoles - assainissement - équipements communaux etc

Ci-dessous est présentée la situation financière de la commune comparée aux autres communes du département et de la région (document fourni par le trésor public)

Catégorie démographique : 77 A 2000 Habitants

Nombre de communes traitées pour le département : 85 soit 100,00 % de la catégorie démographique du département
 Nombre de communes traitées pour la région : 736 soit 99,86 % de la catégorie démographique de la région

| MONTANT EN FRANCS | INTITULE DES RUBRIQUES | Montant en francs par habitant pour | | |
|-------------------|---|-------------------------------------|----------------------------|----------------|
| | | la commune | la catégorie démographique | |
| | | | dans le département | dans la région |
| | FONCTIONNEMENT | | | |
| 3 470 964 | Total des produits | 2783 | 3088 | 4686 |
| 5 010 | Ventes, prestations de services et RRRO | 4 | 152 | 237 |
| 1 335 084 | Dotation globale de fonctionnement | 1070 | 944 | 1111 |
| 1 359 618 | Impositions directes | 1090 | 1263 | 2151 |
| | Effort fiscal | non communiqué | | |
| 2 693 190 | Total des charges | 2159 | 2542 | 3639 |
| 2 441 553 | Charges courantes | 1957 | 2129 | 3128 |
| 906 322 | Frais de personnel | 726 | 829 | 1060 |
| | DETTE | | | |
| 516 234 | Annuité | 413 | 882 | 1107 |
| 2 802 802 | Total de la dette | 2247 | 5567 | 6111 |
| | AUTOFINANCEMENT | | | |
| 777 774 | Autofinancement brut | 623 | 546 | 1047 |
| 513 177 | Marge d'autofinancement | 411 | 76 | 450 |
| | INVESTISSEMENT | | | |
| 898 660 | Total des recettes réelles | 720 | 1424 | 1604 |
| 374 207 | Subventions, participations et FCTVA | 300 | 799 | 809 |
| 500 000 | Emprunts de l'exercice | 400 | 422 | 455 |
| 1 691 081 | Total des dépenses réelles | 1356 | 2252 | 2777 |
| 1 426 484 | Investissements réels | 1143 | 1775 | 2161 |
| 1 425 945 | Investissements réels directs | 1143 | 1731 | 1896 |
| | FONDS DE ROULEMENT | | | |
| 421 348 | Fonds de roulement à la clôture de l'exercice | 337 | 316 | 934 |

SYNDICAT DES EAUX CELLIEU CHAGNON

Négociation nouveau contrat d'affermage

Le contrat signé en 1984 avec la société Lyonnaise des eaux arrivant à échéance le 31 août 1996, nous avons engagé les consultations dès le début de l'année pour la passation d'un nouveau contrat.

La négociation s'est déroulée suivant la procédure définie par la loi du 3 janvier 1993 (loi SAPIN)

Lors de l'appel de candidatures 4 sociétés ont demandé à être consultées (CGE, SLEE, CHOLTON, SOGEDO)

A l'ouverture des offres, il a été décidé de poursuivre la négociation avec 2 sociétés : SLEE et CHOLTON

Le jeu de la concurrence ayant normalement fonctionné, décision a été prise de conclure un nouveau contrat pour une durée de 12 ans avec la SLEE. Ce choix a principalement été motivé par les tarifs qui nous ont été proposés. Le nouveau contrat est plus avantageux que le précédent en raison notamment.

- de l'engagement sur un volume maximum de perte (rendement de réseau)
- acomptes sur les produits de la surtaxe (amélioration du fond de roulement du syndicat)
- de la réduction de rémunération du fermier, qui pour un abonné consommant 100 m³ passera de 517,80 (valeur février 96) à 363,00 H.T. (valeur avril 96)
- Partie fixe annuelle 93 F H.T. (était 108,90 dans l'ancien contrat), y compris l'entretien du compteur.
- La location du compteur passe à 0 F (était 82,20/an).
- La partie proportionnelle passe à 2,70 F H.T./m³ (était 3,26).

D'autres part le nouveau contrat prévoit le renouvellement de tous les compteurs ayant plus de 15 ans. Ce changement sera gratuit et n'entraînera aucun surcoût sur votre facture d'eau.

Travaux de la Jardière :

Le remplacement de la colonne de la jardière prévu initialement en 1996 n'a pas été réalisé. En effet la commune souhaitant à moyen terme desservir ce secteur en réseau d'assainissement, il a été décidé de réaliser ces 2 équipements simultanément pour en diminuer le coût et moins gêner les usagers. Ces travaux doivent se concrétiser au 1^{er} semestre 1997.

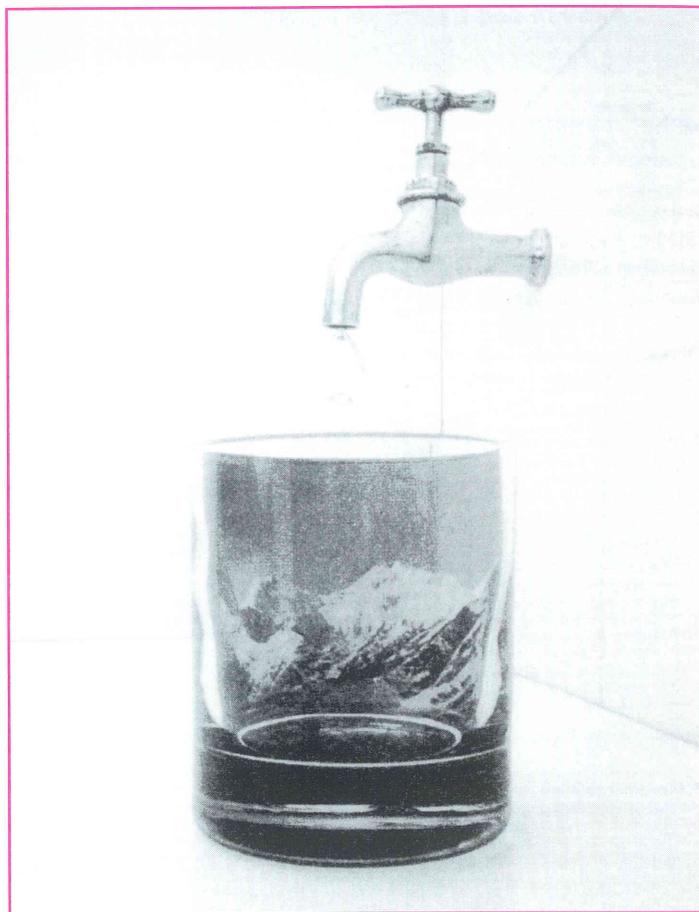
Casse colonne

L'hiver dernier nous avons subi une importante casse sur une colonne d'eau lors de travaux lors de travaux de sous-solage.

Il est donc impératif, avant d'entreprendre des travaux en profondeur (tranchées, terrassements, sous-solage...) de s'assurer qu'il n'y a aucun risque pour des équipements publics. Les renseignements peuvent être fournis par la SLEE ou en mairie, mais il est fortement conseillé d'établir une déclaration d'intervention de travaux, car il existe d'autres réseaux enterrés sur notre commune (PTT, GAZ, EDF) habituellement les entrepreneurs se chargent de ces formalités qui vous couvriront en cas de problèmes.

Nouvelle facture

La SLEE a modifié la facture pour la rendre plus transparente, plus lisible et plus personnalisée. Elle fournit une information plus simple et plus conviviale sur le service de l'eau. Elle a été mise en place pour notre syndicat depuis la facturation de septembre 1996.



ESPACE  *revêtements*

Notre déco vous va si bien

PAPIERS PEINTS
RIDEAUX
PEINTURE
REVETEMENTS DE SOL
TAPIS
MOQUETTES
PARQUETS

AU SERPENT

27/32 Rue Jean Jaurès
RIVE-DE-GIER

TEL. : 04 77 75 00 48

PARKING DANS LE MAGASIN

La lisibilité :

Pour simplifier la lecture de la facture, l'accent a été mis sur la lisibilité des différents montants : consommation en m³, abonnement et solde antérieur.

VOTRE AGENCE

LYONNAISE DES EAUX
Chavillon
B.P. 23

42320 LA GRAND CROIX

Service Clientèle Tél. 04 77 73 11 88

Services Techniques Tél. 04 77 73 00 22

Fax 04 77 73 19 06

Bureaux ouverts du lundi au vendredi
(sauf jours fériés) de 8h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h00.

URGENCES 24H/24

04 77 73 00 22



Monsieur **BOILEAU**

Adresse desservie :

Rue de la Fontaine

42320 CELLIEU

VOTRE REFERENCE

086792-00

DUPLICATA

FACTURE

19 NOVEMBRE 1996

Service des Eaux du Syndicat de **CELLIEU - CHAGNON**

Messages

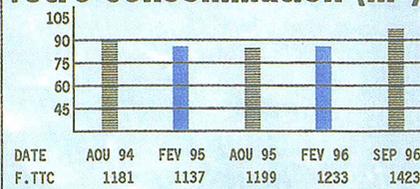
Prochain relevé : Août 1997.

Prochaine facture : Février 1997.

Lyonnaise des Eaux souhaite que cette nouvelle facture vous apporte entière satisfaction. N'hésitez pas à nous faire part de vos observations.

Travaux programmés par le Syndicat de CELLIEU - CHAGNON : réfection de la canalisation d'alimentation de la jardinière.

Evolution de votre consommation (m³)



■ Estimation

Présentation simplifiée de votre facture

détail au dos

VOTRE CONSOMMATION

100 m³

| | m ³ | Prix Moyen* du m ³ | Montant TTC |
|---------------------|----------------|----------------------------------|----------------|
| Abonnement | | | 141,51 |
| Consommation | 100 | 12,82 | 1281,74 |
| TOTAL | | | 1423,25 |

NET A PAYER

1 423,25 F

Merci de régler cette facture à réception au plus tard le : 4 Décembre 96.

Règlement à réception, sans escompte.

* Prix TTC hors abonnement, arrondi au centime.

La personnalisation :

La nouvelle facture comprend des messages personnalisés : invitation à des journées portes ouvertes, avis de passage, renseignements sur l'évolution du service de l'eau.

L'évolution de la consommation :

La facture comprend également un graphique détaillé qui permet au consommateur de suivre l'évolution de sa consommation (en francs et en volume) sur les 5 dernières factures.

Le détail de la facture :

Le verso de la facture contient des informations plus précises sur la part consacrée à la distribution d'eau, la collecte et le traitement des eaux usées, ainsi que les montants versés aux organismes d'état.



SA au capital de
3 475 197 960 FRANCS
SIRET 54206255900837

| N° COMPTEUR | NOUVEL INDEX | ANCIEN INDEX | CONSUMMATION |
|--------------------|--------------|--------------------|--------------------|
| Relevé le 01/09/96 | 2780 | Estimé le 27/02/96 | 2680 |
| | | | 100 m ³ |

Détail de votre facture

Réf. Client : 086792-00-29 / N° Facture : 89240267-9701-01

| DISTRIBUTION DE L'EAU | | Quantité | Prix Unitaire F. HT | Montant Consommation F. HT | Montant Abonnements et autres F. HT | Sous-totaux F. HT | Taux TVA % |
|---|--|-------------------|---------------------------|----------------------------------|---|----------------------|------------------|
| | | | | | | 989,13 | |
| ABONNEMENT | | | | | | | |
| 0112 | Part Lyonnaise des Eaux | | | | 46,50 | | 5,5 |
| 0201 | Part Syndicat Cellieu - Chagnon | | | | 87,63 | | 5,5 |
| CONSOMMATION | | | | | | | |
| 0124 | Part Lyonnaise des Eaux | 100m ³ | 2,70 | 270,00 | | | 5,5 |
| 0231 | Part Syndicat Cellieu - Chagnon | 100m ³ | 5,85 | 585,00 | | | 5,5 |
| COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES | | | | | | | |
| 0330 | Part station de traitement de TARTARAS | 100m ³ | 0,7296 | 72,96 | | 322,96 | 5,5 |
| 0431 | Part Communale | 100m ³ | 2,50 | 250,00 | | | 0,0 |
| ORGANISMES PUBLICS | | | | | | | |
| 0801 | AGENCE RHONE MEDITERRANEE CORSE Lutte contre la pollution | 100m ³ | 0,36 | 36,00 | | 50,00 | 5,5 |
| 0701 | FNDAE Aide aux développement des réseaux ruraux | 100m ³ | 0,14 | 14,00 | | | 5,5 |
| TOTAL HT | | | | 1227,96 | 134,13 | 1362,09* | |
| MONTANT TVA (à 5,50 %) | | | | 53,78 | 7,38 | 61,16 | |
| TOTAL TTC TVA acquittée sur les débits | | | | 1281,74 | 141,51 | 1423,25 | |
| NET A PAYER | | | | | | 1 423,25 F. | |

* Dont 389,46 F. pour LYONNAISE DES EAUX

Commentaires

Le prix des services de l'eau et des eaux usées est décidé par la collectivité locale avec le distributeur dans le cadre d'un contrat.

ABONNEMENT

Ces montants couvrent partiellement les charges fixes du service (notamment la mise à disposition du service, le service de garde 24 heures sur 24

et la confection des factures)

CONSOMMATION

Proportionnels aux M3 consommés, ces montants correspondent aux coûts de production, de traitement et de distribution nous permettant de vous assurer une eau de qualité irréprochable en quantité et pression suffisante.

COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES

Les eaux usées sont acheminées à une

station d'épuration. Ces montants couvrent les charges d'investissement de renouvellement, et d'entretien des collecteurs et des installations de dépollution.

F.N.D.A.E.

Le fonds National de Développement des Adductions d'Eau est géré par le Ministère de l'agriculture et permet aux communes rurales de s'équiper.

AGENCE RHONE - MEDITERRANEE - CORSE

Les Agences de l'Eau sont des établissements publics qui élaborent des "Plans pour l'Eau" dans chaque bassin hydrographique. Elles aident financièrement, par le biais de subventions les communes à améliorer la qualité des services.

Où va l'argent ?

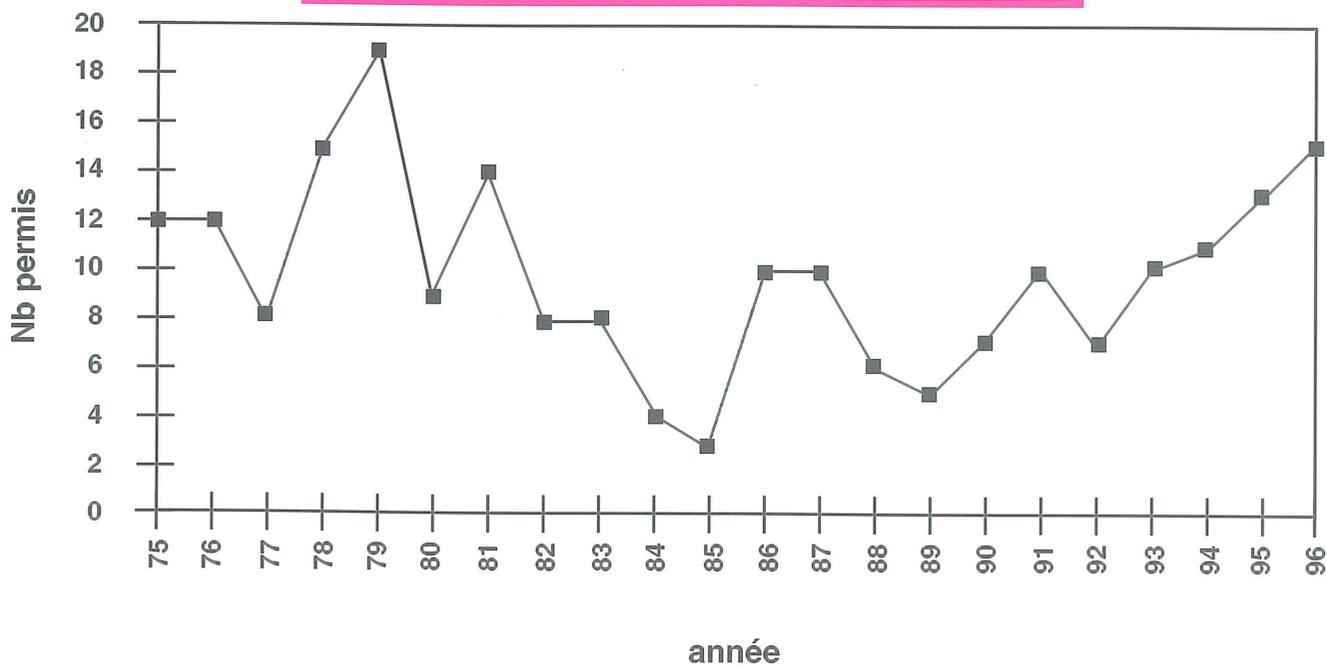
La facture précise également le montant exact perçu par la Lyonnaise au total de la facture.

Un lexique :

Des commentaires proposent une série de définitions simples des différents sigles utilisés dans le document.

URBANISME :

Evolution du nombre de permis depuis 20 ans



Permis de construire :

Depuis début 1996, nous avons enregistré à ce jour 15 permis de construire pour création d'une nouvelle habitation. Il s'agit du chiffre le plus élevé depuis le début des années 80. Ceci a été favorisé par la révision du Pos de 1994 et par les équipements en assainissement réalisés ces dernières années.

Il est à noter que la moitié de ces permis ont été déposés par des jeunes originaires de Cellieu. Ceci montre l'attrait de notre commune et l'envie des jeunes générations de continuer à y vivre.

Aménagement du centre bourg

La commune envisage l'acquisition de la maison Canale. Ceci permettrait l'aménagement du centre bourg en démolissant l'ancienne mairie et tout ou une partie des bâtiments en mauvais état de la propriété Canale.

Dans ce cadre, un projet va être proposé par la DDE pour l'amélioration du tracé du CD 37 afin d'augmenter la visibilité et la sécurité dans ce secteur. De plus, nous pourrions accroître la capacité de stationnement de la place de Verdun.

Une réflexion est en cours pour définir l'utilisation des bâtiments éventuellement conservés (habitation, grange, écurie) :

Création de locaux commerciaux, installation de la poste, logements, autres ?



CHRIS TEC

SPÉCIALISTE KART-CROSS

KARTS NEUFS OU OCCASIONS
ACCESSOIRES SPÉCIAUX
REMORQUES
PNEUMATIQUES KARTS ET QUADS
LOCATION EN COURSE



Chemin des pommiers - 42320 Cellieu
Tél. : 04 77 73 11 38 - Fax : 04 77 73 19 61

Ordures Ménagères

Ce sont des mots que vous entendez régulièrement prononcer par les médias.

Nous vivons dans un cadre privilégié essayons de le conserver en nous acheminant petit à petit vers le tri sélectif.

Si tout le monde faisait un petit effort, le tonnage annuel qui est de l'ordre de 350 tonnes pourrait diminuer au lieu d'augmenter.

Pour cela, deux déchetteries sont à votre disposition gratuitement. Veuillez trouver ci-joint les jours et heures d'ouverture



Sij à la Déchetterie
de Saint-Chamond
ZI du Coin
ou celle de Tartaras
lieudit Chambon

OUVERTES TOUS LES JOURS!
de 15 h à 19 h
et le samedi de 9 h à 13 h

Fermeture :
1^{er} mai,
25 décembre,
1^{er} janvier

mais ouverture
le 26 décembre et
le 2 janvier
de 8 h à 12 h
et de 15 h à 19 h

Cellieu
Chagnon
Chateaneuf
Doizieux
Dargoire
Farnay
Genilac
La-Valla-en-Gier
L'Horme
Rive-de-Gier
Saint Chamond
Saint-Joseph
Saint-Martin-La-Plaine
Saint-Paul/Jarez
Saint-Romain/Jarez
Tartaras
Valfleury

Mairie, place de ville
42400 Saint-Chamond
tél : 77 31 05 05 Fax : 77 31 05 00

ONYX
77 22 04 25

Ramassage des ordures ménagères :

Le ramassage s'effectue chaque lundi.

Si ce jour est férié, le ramassage s'effectue le samedi précédent (à partir de 3 heures du matin)

A noter qu'en 1997,
en raison des lundis fériés de :

Pâques il aura lieu le samedi 29 mars

Pentecôte il aura lieu le samedi 17 mai

14 juillet il aura lieu le samedi 12 juillet



ENTREPRISE D'ELECTRICITE

Bâtiment - Réparation
Industrie

Vente et Dépannage TV - Hi-Fi - Electro-ménager

Alphonse TRAMONTANA

42, rue Jean Jaurès
42320 LA GRAND'CROIX
Tél. : 04 77 73 23 15

ASSOCIATION DES SPORTS MECANIQUES CELLIEU-SAINT-CHAMOND

Encore une année bien remplie pour les pilotes de moto-cross et kart-cross de l'association. En kart, 11 courses étaient au programme 96 du Trophée du Sud Est UFOLEP en commençant par ANDREZIEUX-BOUTHEON (42), course organisée par nous sur la superbe piste en terre de l'EXTREME. Puis s'enchaînèrent VILLEFORT (48) où nous retrouvions une piste entièrement refaite malgré un temps désastreux les jours précédents, SAINT-QUENTIN-FALAVIER (38) piste d'auto-cross, très rapide avec en plus une modification de la partie haute permettant à tous les pilotes de se faire un grand plaisir. Puis ce fut le tour de CHASSIEU (69) où la catastrophe nous attendait, car toute la journée nous la passions sous la pluie avec 2 manches effectués. Quinze jours plus tard nous étions à la LAUPIE (26) sous un soleil caniculaire et une piste toujours parfaite existe du Championnat de France où Gérard BOYER se retrouvait à la troisième place sur le podium à la fin de la journée, très belle performance. Ensuite déplacement à CHAMPIER (69) malheureusement nous retrouvions la pluie et seulement 2 manches furent au programme de la journée.

Huit jours plus tard c'était chez nous à SAINT-CHAMOND (42) et encore une fois la pluie était de la partie malgré une bonne préparation de la piste nous dûmes nous rendre à l'évidence il fallait encore une fois écourter la course en supprimant la 3^e manche. Quand au MONASTIER/GAZEILLE (43) nous découvrons la piste car c'était leur première course pour ce club nouvellement créé, nous passâmes une agréable journée. En août nous nous retrouvions à MEILLARD (03) le beau temps nous attendait c'était la course détente où pour beaucoup de pilotes la remise des prix est très attendue car elle est la plus belle de tout le Trophée, pour ce petit village de 250 habitants. Fin août à ROAIX (84) petit village du Vaucluse proche de Vaison la Romaine il nous faut attendre les tracteurs des vigneron pour accéder au terrain de cross situé au beau milieu des vignes du Seigneur, et bien sûr dans cette région le soleil est de rigueur. Et enfin la dernière course de la saison où le déplacement pour nous est le plus long puisque nous devons rejoindre FREJUS (83) à quelques 450 kms, ou une grosse déception attendait les pilotes car la course fut annulée le dimanche matin pour cause de piste inondée.

Quant aux résultats de nos 15 pilotes engagés dans ce TROPHEE les voici :

En 250/500 cm3 Moteur de moto

Jérôme VERMOREL 6/8 doit pouvoir faire mieux l'an prochain.

En 602 cm³ moteur de 2 cv non préparé

Daniel KIZIRIAN 3/61 toujours bien placé devrait pouvoir accéder à la première place

Gilles BROTTES 5/61 Très très belle performance cette saison, le podium sera pour 97

Gérard BOYER 13/61 Belle remontée par rapport à 95 mais il faut persévérer.

Jean Paul BERAUD 35/61 Fera mieux en 97

Frédéric PETIT 55/ 61 Prof ENISE

Laurent DOMAS Elève ENISE

Raphaël LESME Elève ENISE

Thierry SAUMET Elève ENISE Ces quatre pilotes avaient un seul kart et 2 courses.

René GENEVRIER Non inscrit au Trophée En 652 cm³ Moteur 2 ou 3 cv préparé

Stéphane BOMBARD 3/26 Très bonne performance pour sa première participation. Hubert GUILLET 23/26.

En 650 cm³ Open moteur 100 cv et plus

Jean CHRISTMANN 1/42 C'est un récidiviste dans la catégorie encore 1^{er} pour la 3^e fois, de plus il finit 2^e du Championnat de FRANCE. A l'endurance de 8 heures à GUEUGNON notre équipe de pilotes, Jean CHRISTMANN, Daniel KIZIRIAN, Gilles BROTTES et Guy MORETON comme mécano termine 1^{er} à 29 tours des seconds, bravo! Charles PRIMET 5/42 Malgré beaucoup de problèmes en début de saison, il se place bien.

Guy MORETON 7/42 Président de l'EASM CELLIEU première participation.

Patrick JASMIN 9/42 Première participation, belle performance.

David COUZON 32/ 42 Participation à 3 courses

Pour les pilotes de MOTO-CROSS, nous citerons la superbe 3^e place de Jean Serge DUBOUCHET au moto-cross national de Saint-Paul-en-Jarez et la participation aux divers moto-cross de la ligue du Lyonnais de Jean Marc RONDEL, Dominique VRAY et d'Alain CALMEL

En enduro on retrouve Pierre BONTEMPS et Alain GUINOT, puis à l'Enduro-Classique «LA RANDAUVERGNE» le 29 et 30 juin sur 2 jours les pilotes : Frédéric LASSAUGE classé 255/480 toutes catégories confondues et 55^e en 250 cm³, participait avec lui Didier CHEMIER qui terminera 330/480 et 123^e en 4 temps, il faut le faire car ce genre d'enduro ce n'est pas du facile.

On passe au Rallye de TUSINIE OPTIC 2000 avec la participation pour la 3^e fois de Jacques FROT sur une 350 DR Suzuki qui termina ce rallye très honorablement.



Et puis un nouveau pilote, Bernard GARCIA, et une nouvelle course de vitesse non stop la BAJA PORTUGAISE de 500 kms, nous lui souhaitons bonne chance en espérant que sa 350 DR Suzuki tienne les 500 kms.

En plus des différentes courses, l'ASM CELLIEU a organisé sur son terrain du FAY le Dimanche 20 octobre l'endurance du club, 10 équipages de 2 pilotes 2 motos y compris les plus jeunes participaient à cette journée amicale.

Pour remercier nos sponsors nous les invitons chaque année, ce fût le cas le 12 octobre ; à venir essayer nos engins et en particulier les karts car plus faciles à piloter pour des essais. Cette journée était une réussite car nombreux de nos sponsors répondirent présents, et nous terminions par un apéritif d'honneur.

Il faut souligner l'encadrement gratuit des plus jeunes une fois par mois par deux de nos pilotes confirmés en présence de leur parents, une activité intéressante alors avis aux amateurs, bien sûr le matériel n'est pas fourni.

Nous terminerons 96 par notre soirée dansante le 23 Novembre 96.

les dates des manifestations 1997

KART-CROSS Championnat de FRANCE MAI ou JUIN à ANDREZIEUX

MOTO-CROSS NATIONAL FFM le dimanche 6 juillet 1997 au FAY

KART-CROSS TROPHEE du SUD EST UFOLEP le Dimanche 7 septembre 1997 au FAY.

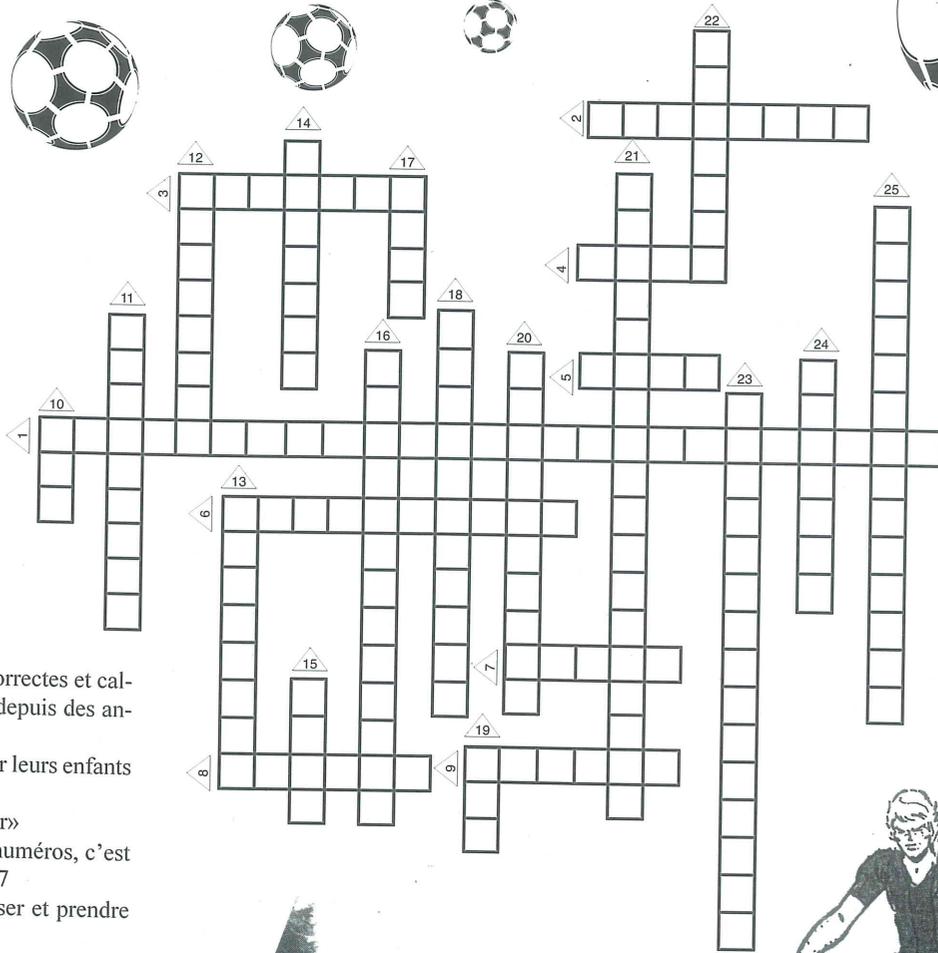
Si notre activité vous intéresse vous pouvez contacter M. Jean CHRISTMANN à la Société CHRIS-TEC Tél : 04 77 73 11 38 située à CELLIEU fabricant de karts-cross, et aussi M. Guy MORETON Tél : 04 77 83 99 09.

Enfin nous nous excusons de la nuisance que peut créer la pratique de notre sport, sachant qu'il est bien entendu que l'activité d'autrui dérange plus que sa propre activité.

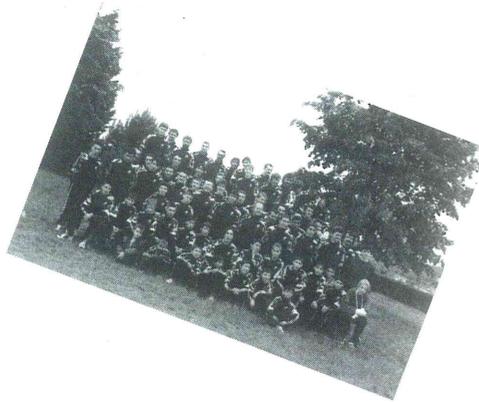
En espérant que 1997 soit aussi réussi que 1996 l'ASM CELLIEU-SAINT-CHAMOND vous souhaite une bonne année.

G. Boyer

Jouez avec la J.S.C.



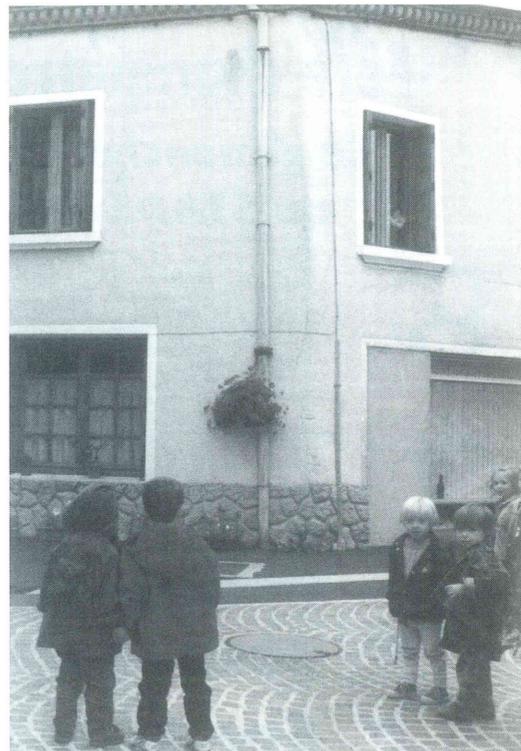
- 1) Le nom du club
 - 2) Récompense les équipes correctes et calmes (on aimerait le recevoir depuis des années)
 - 3) Ils doivent venir encourager leurs enfants tous les week-ends
 - 4) «Le but, c'est d'en marquer»
 - 5) Une carte, des jetons, des numéros, c'est l'animation du 15 février 1997
 - 6) Endroit idéal pour se reposer et prendre une bonne douche
 - 7) Surnom local du joueur pro formé au club
 - 8) Un groupe de joueurs, c'en est une
 - 9) Animation du 28 décembre 1996 (et dix de der...)
 - 10) Le foot en est un
 - 11) Nos plus jeunes joueurs (5 et 6 ans) sont appelés ainsi
 - 12) Un jeu provençal organisé au stade le 16 mai 1997
 - 13) Si on marque plus de buts que l'adversaire, elle est pour nous
 - 14) Si on marque moins de buts que l'adversaire, elle est pour nous
 - 15) La J.S.C. en est un
 - 16) On doit l'avoir pour faire un sport collectif
 - 17) Ce qu'on reçu les joueurs cette saison (après les survêtements)
 - 18) Ce sont eux qui font travailler et progresser nos joueurs
 - 19) La grande soirée où tout le monde vient danser à la Salle de L'Horme
 - 20) Nos plus vieux joueurs
 - 21) La plus grosse animation sportive du club les 17 et 18 mai
 - 22) Si on en prend, c'est que l'arbitre nous avertit ou nous expulse
 - 23) Ils sont 14 cette année à gérer et à diriger ce club
 - 24) Sans eux dans lesquels taper, nous ne pouvons rien faire sur le terrain
 - 25) Le lieu mythique où tous les dimanches les joueurs réalisent des exploits
- Solutions page...24.



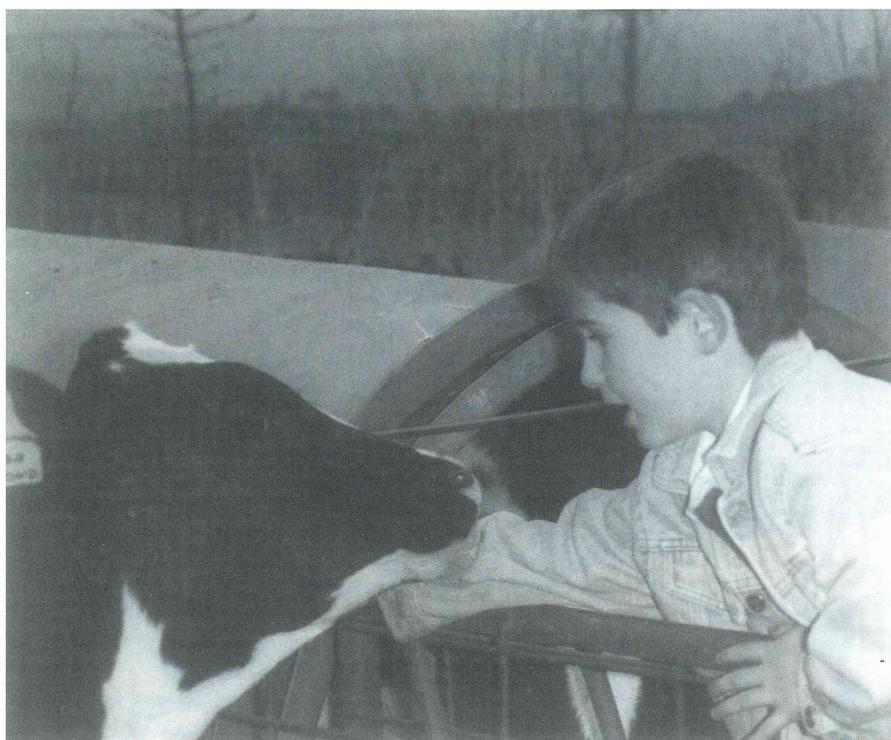
Regards sur l'école St-Joseph



A Mardi-Gras



Orientation dans le village



Les yeux dans les yeux à la ferme de Fernay.



A Mourir de rire

Regards sur l'école St-Joseph



Que la terre est basse



Qui est le roi ?



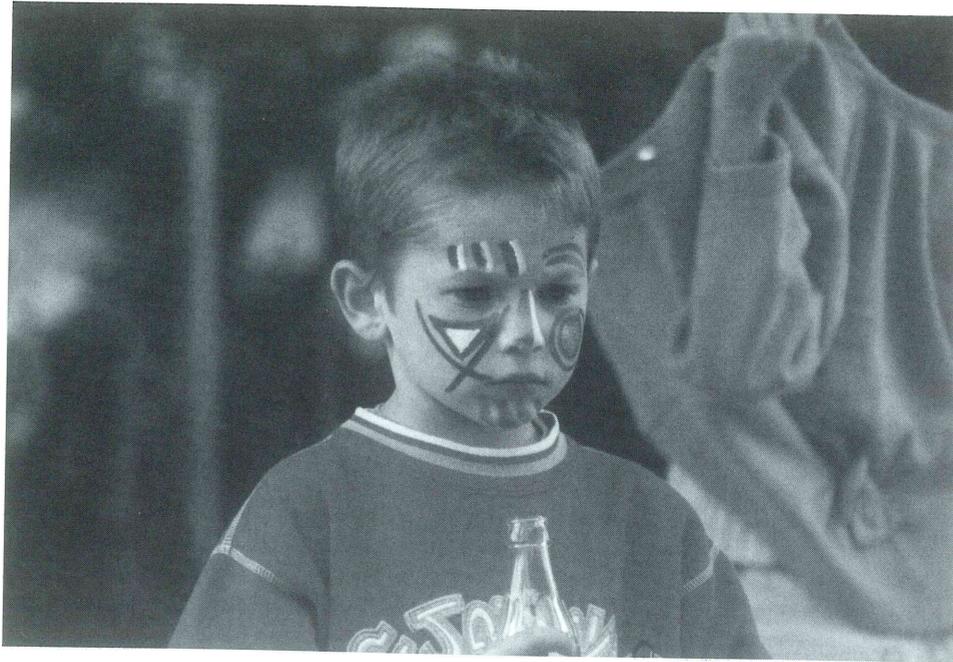
Près du bac à sable



Jeux d'eau quand il fait chaud !!!



COMITE DES FETES



23 membres

7 Associations «actives»

« Petit Bureau »

Président : FONTAINE Maurice

Vice-Président : ROCHE Bruno

Trésorier : MAZENCIEUX Michel

Trésorier Adjoint : MERLE Georges

Secrétaire : GUERIN Ginette

Secrétaire Adjointe : VERNEDE Juliette

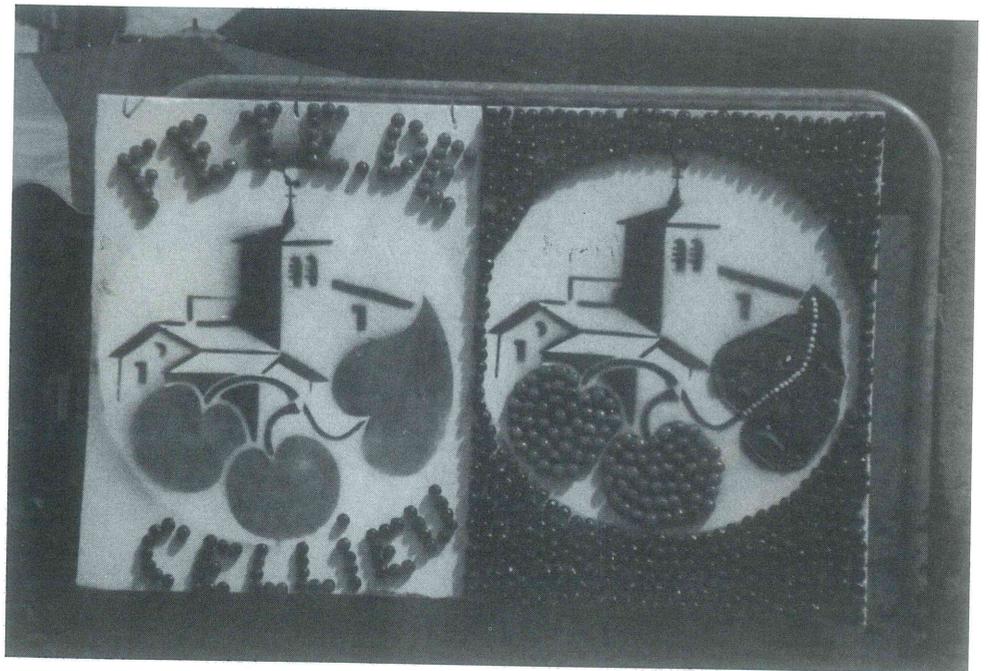
Projet 1997

Vendredi 21 février :
Carnaval

Lundi 31 mars : (Pâques)
Marche «Ces lieux en fleurs»

Samedi 12 avril :
Fête de la bière

Dimanche 29 juin :
Fête de la Cerise



Amis Marcheurs

Respectez le Code de la route et les propriétés privées (les vergers par exemple)

Notre environnement est une richesse extraordinaire !

Préservez la nature

Club loisirs et Amitiés

Le club a débuté par un voyage à Annecy en septembre.

En décembre : Repas de Noël

Janvier : Tirage des Rois

Février : Concours de belote en doublettes

Mars : Sortie surprise à Montfaucon avec après-midi dansant.

Avril : Voyage en Ardèche - Visite du Musée de la Préhistoire - De l'Aven d'Orgnac "55 m

en ascenseur 60 m à pied" il valait mieux être en forme, mais c'était extraordinaire - Nous rentrons par les gorges de l'Ardèche.

Mai : Assemblée générale et arrêt du club qui a repris début septembre.

Comme par le passé le club est ouvert le mardi à partir de 14 heures. Toutes les personnes intéressées seront les bienvenues.

Permanences

SECRETARIAT DE MAIRIE

Ouverture au public les LUNDIS, MARDIS, JEUDIS, VENDREDIS

de 9 heures à 12 heures
et les SAMEDIS de 9 heures à 11 heures.

Des élus

Monsieur le Maire reçoit en Mairie
Les samedis matins entre 9 heures et 11 heures (sauf réunions) ou sur rendez-vous.
Quant aux adjoints, ils reçoivent uniquement sur rendez-vous.

De l'assistante sociale :

Mme MONTES, assistante sociale sur le secteur se tient à votre disposition en

Mairie, tous les mardis de 9 heures à 10 heures 30, vous pouvez également la contacter par téléphone au 04 77 73 00 91

Ses autres permanences sont :

Mairie de Valfleury : les 4^e mardis du mois de 14 heures à 16 heures - Tél. : 04 77 20 77 01

Mairie de Saint-Romain-en-Jarez : les 1^{er} vendredis du mois de 14 heures à 16 heures - Tél. : 04 77 20 78 41

A Génilac (allée des Cerisiers - vers la poste) : tous les jeudis de 14 heures à 17 heures - Tél. : 04 77 83 74 22

Au Sardon : Tous les 2^e et 4^e jeudis du mois de 10 heures 30 à 12 heures
- Tél. : 04 77 75 84 19

Du technicien agricole :

Monsieur PERRIER, technicien agricole de la Chambre d'Agriculture est à votre disposition.

Il assure une permanence chaque mardi de 8 heures à 9 heures à la station fruitière de Chantarat, où vous pouvez le contacter au 04 77 73 92 96.

Déclaration d'impôts

Une permanence pour vous aider à remplir votre déclaration est organisée, comme l'an dernier, par M. FOURNIER des AGF en Mairie de CELLIEU.

Cette personne sera à votre disposition le mardi 18, vendredi 21 et jeudi 27 février 96 de 9h00 à 12h00.

ETAT CIVIL du 01/12/95 au 30/11/96

Naissances :

FONT Baptiste né le
20/08/1995 à Saint-Chamond
COLOMBAN Hugo Pierre François né le
25/11/1995 à Saint-Etienne
CHATAGNON Camille née le
06/12/1995 à Saint-Priest-en-Jarez
SALOMONI Théo né le
21/12/95 à Saint-Etienne
PEREZ Alexia né le
21/01/96 à Saint-Priest-en-Jarez
FAYOLLE Julien Marc Jean né le
25/01/1996 à Saint-Etienne
KALINOWSKI Envel Julien né le
27/01/1996 à Saint-Priest-en-Jarez
DI BARTOLOMEO Pierre Louis né le
07/02/1996 à Saint-Etienne
CHATAIGNER Joris Philippe Marcel né le
19/02/1996 à Saint-Priest-en-Jarez
SUC Juliette Lucienne née le
21/03/1996 à Saint-Chamond
FAYOLLE Cassandre Valérie Lucie né le
28/03/1996 à Saint-Etienne
LARTAUD Fanny Eva née le
10/04/1996 à Saint-Priest-en-Jarez

BENIERE Morgane née le
22/05/1996 à Saint-Chamond
MOULIN Jérôme né le
28/06/96 à Saint-Chamond
SCAGLIONE Marie née le
16/07/1996 à Vénissieux
DELAIGUE Léa Alexandra née le
23/09/1996 à Saint-Chamond
MEYSSONIER Bérénice Lauriane Antonia née le 03/10/1996 à Saint-Etienne
RICCI Eddy Simon née le
08/10/1996 à Saint-Etienne
FONTVIEILLE Alexandre né le
26/11 96 à Saint-Priest-en-Jarez
TRACOL Ophélie née le
30/11/96 à Saint-Chamond

Mariages :

GOUT Marc et
BIALLON Maryline Marie Andrée
du 29 juin 1996 à Cellieu
MATHULIN Philippe Jean Marie et
ZABINSKA Irena Malgorzata
du 13 juillet 1996 à Cellieu
FAYOLLE Michel Jean Claude et
BESSON Corinne Ginette Michèle
du 31 Août 1996 à Cellieu

LUNEAU David Nicolas Marie et BRUYAS
Anne Agnès Jeannine
du 5 octobre 1996 à Cellieu

Décès :

CHATAGNON Emile le 07/06/96 à Cellieu

Transcription de décès :

CHATAGNON Maurice Jean décédé le
21/07/1996 à Saint-Chamond
FOND née JOLY Marie-Louise décédée
de 04/10/1996 à Bourg-Argental
LAUMY Jean-René décédé le
05/11/1996 à Saint-Chamond
PEREZ née Noro Gisèle Marie Julienne Ilina
décédée le 15/11/1996 à Saint-Chamond

Autre décès non enregistrés sur Cellieu :

CHATAIGNON Louis Claude Marie décédé
le 23/02/1996 à Saint-Chamond
VERNET Marius décédé en mai 1996

Vous avez 17 ans

Bien que le service militaire ne soit plus obligatoire pour les jeunes nés après le 1^{er} janvier 1979 - Il faut penser à vous faire recenser.

| Vous atteignez vos 17 ans | Recensement |
|--------------------------------------|--------------|
| Au cours du 4 ^e Trim. 96 | Janvier 1997 |
| Au cours du 1 ^{er} Trim. 97 | Avril 1997 |
| Au cours du 2 ^e Trim. 97 | Juillet 1997 |
| Au cours du 3 ^e Trim. 97 | Octobre 1997 |

Pour autres informations : vous pouvez téléphoner au standard du service national au 03 44 38 36 36

Inscription sur liste Electorale :

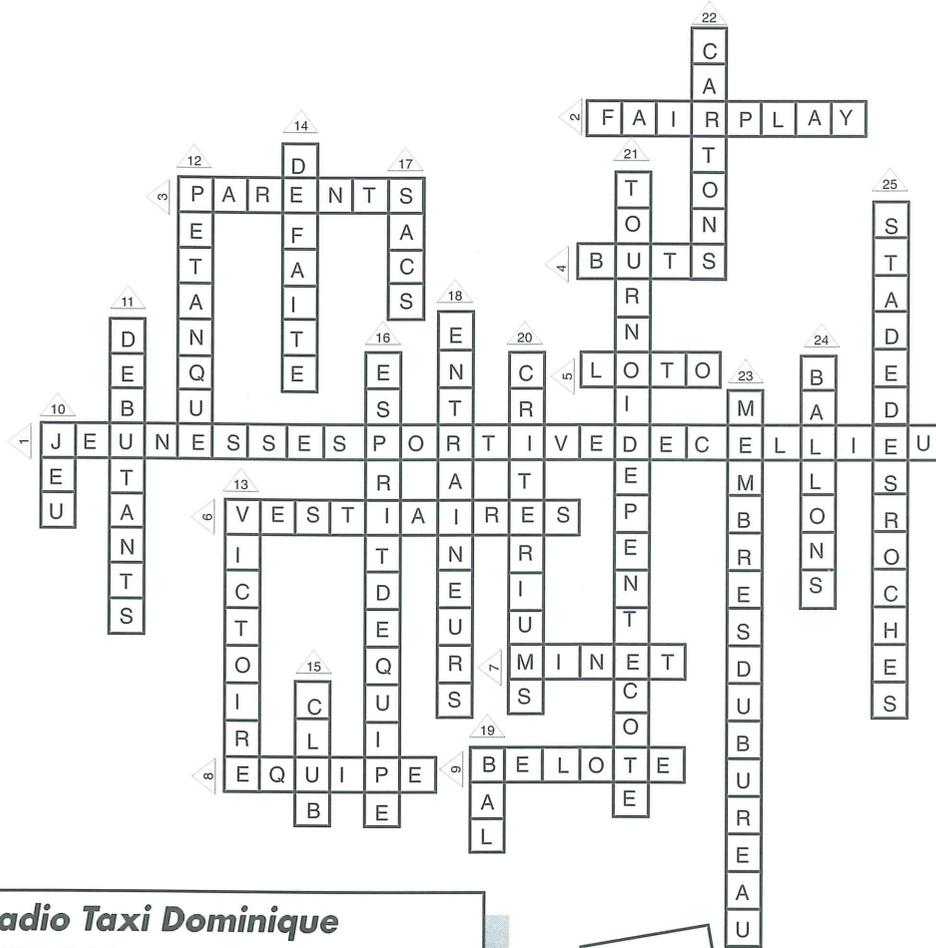
Si :

- Vous avez 18 ans,
- Vous habitez depuis peu sur la commune
- Vous aurez 18 ans entre le 1^{er} janvier 97 et le 28 février 97,

Vous pouvez vous faire inscrire pendant la période de révision des listes électorales, qui se fait entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 1996. Se présenter en mairie avec la carte d'identité.

Pour les personnes, qui auront 18 ans après le 28 février 1997 et en cas d'élections, elles pourront se faire inscrire en mairie par décision judiciaire, à condition qu'elles soient majeures lors du 1^{er} tour du scrutin électoral.

SOLUTIONS

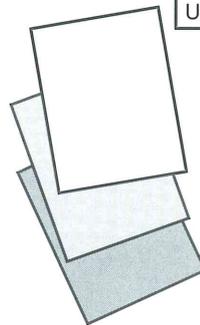


Radio Taxi Dominique
PHOTO - PAPETERIE - GADGETS
PHOTOCOPIES - IMPRIMERIE
FOURNITURES DE BUREAU - SCOLAIRE

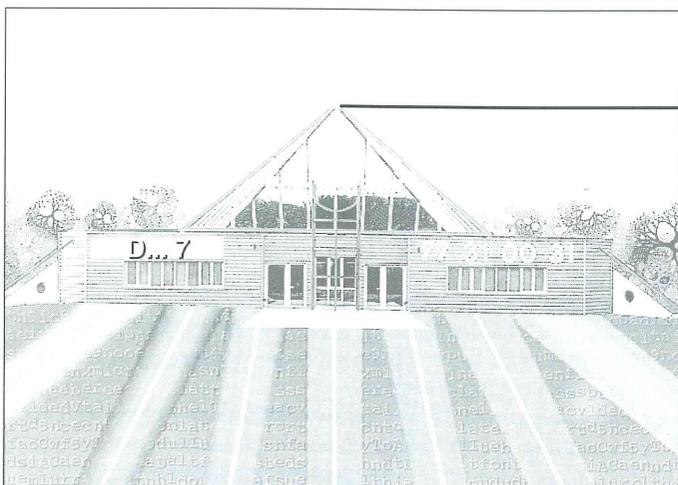
Dominique Chalancon

20, rue Jean Jaurès - 42320 La Grand' Croix

☎ 04 77 73 23 17 - Fax 04 77 73 64 99



Cette brochure à été composée et imprimée par :



Imprimerie D...7



Parc d'activité de Stelytec
 Contournement Autoroutier
 Sortie 15 - BP 1217
 42412 Saint-Chamond

Télécopie 04 77 31 00 39
 Téléphone 04 77 31 00 31

SERP

ÉCLAIRAGE - ELECTRICITE
Réalisation et Maintenance

18 bis, avenue Berthelot - L'HORME
Tél. 04 77 29 60 64

QUALIFELEC

Qualification ME 4 - TN 4
Mention RT



Jus de FRUITS de QUALITÉ

Médaille d'Or

CONCOURS GÉNÉRAL DE PARIS 1995

BISSARDON JUS de FRUITS S.A.R.L.

Station fruitière - 42320 CELLIEU
Tél. 04 77 73 90 41 - Fax 77 73 48 55

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Vente Electro Ménager - SAV

André THIZY

Le Bourg
42140 MARCENOD
Tél. 04 77 20 76 56

Guy SECOND

CHARPENTE

MENUISERIE

ESCALIERS

CELLIEU

42320 LA GRAND'CROIX
TÉL. 04 77 73 46 13

LUBRIFRANCE

Lubrification et Protection des Surfaces

- Huiles, graisses, fluides de coupe
- Dégraissants, protections des surfaces
- Savons, lessives, absorbants de sol...

14 rue L. Blanchard - 42290 SORBIERS
Tél. 04 77 53 09 04 - Fax : 04 77 53 05 59

Pépinières du Jarez

André Bertholon

La Donzelière
42400 SAINT-CHAMOND
Téléphone 04 77 29 70 13



PÂTISSIER - GLACIER - CHOCOLATIER
TRAITEUR

33, rue Jean Jaurès - La Grand' Croix
Tél. 04 77 73 22 61

Maison renommée par la qualité de tous ses produits

Garage SOULIER-THIMONIER

42320 CELLIEU
Tél. 04 77 73 00 92



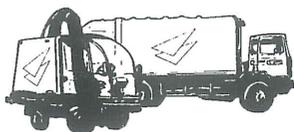
AUTOMOBILES
VENTES - RÉPARATIONS
TOUTES MARQUES



**MOTOCULTURE
DE LOISIRS**
AGENT HONDA-JARDIN
ÉCHO - VERTS - LOISIRS
**MATÉRIEL
ARBORICOLE**

La marque de la propreté

- Collecte, transfert et destruction des déchets industriels et ménagers
- Tri et recyclage
- Location de conteneurs et compacteurs tous volumes
- Gestion de centres d'enfouissement technique
- Conception et gestion de déchetteries
- Balayage, enlèvement de graffitis, décollage d'affiches
- Collecte et traitement des Déchets Hospitaliers



☎ 04 77 22 04 25

Agence de SAINT-CHAMOND

Zone Industrielle du Coin - Boulevard des Echarmeaux
42400 Saint-Chamond
Fax : 04 77 22 50 56

gier

industries

*Chaudronnerie
Mécano-soudure
Charpentes métalliques
Montage sur marbres
Presse plieuse de 4 m
Soudure semi-automatique*

**Z.I. de la Péronnière
42320 LA GRAND'CROIX
Tél. 04 77 73 56 97**

Contrat Vert

Votre jardin à la carte

J.G. LAUMY

Technicien Agricole
en espace vert

**CREATION
QUALITE
PRIX
SERVICE
ENTRETIEN**

"Mullet" Cellieu 42230 LA GRAND'CROIX
Tél. 04 77 73 17 70

SIRET 319 229 670 000 17

Ets SCHMITH

.....
**COMBUSTIBLES - TRANSPORT
ENTRETIEN DE CHAUDIÈRES**

.....
**BOISSONS - VINS
SALINS DU MIDI**

10, RUE DUGAS-MONTBEL
42400 SAINT-CHAMOND

Tél. 04 77 31 70 12
Fax 04 77 31 78 76